

Dans ce numéro :

Gaz de schiste : l'AREQ demande un moratoire	1
À surveiller en novembre	2
La situation économique des femmes aînées	2
Santé et personnes aînées : de nouveaux arguments	3
La Marche mondiale des femmes	3
L'AREQ sur la place publique	3
Assurance voyage	4
Affaires financières : un guide fort pertinent	4
L'eau embouteillée et vous (2 ^e)	4

Gaz de schiste : l'AREQ demande un moratoire

Lors du dernier conseil national de l'AREQ, nous avons eu le plaisir de recevoir monsieur André Bélisle, de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA). M. Bélisle nous a entretenus à propos du gaz de schiste.

Au terme de la présentation, les membres du Conseil national ont adopté la position suivante :

Que l'AREQ joigne sa voix à la demande d'un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste au Québec jusqu'à l'adoption d'un cadre réglementaire et d'études fiables concernant l'exploitation de la filière gazière.

Cette demande s'inscrit dans la foulée de celles formulées par les municipalités, des MRC, les groupes écologistes, des regroupements de personnalités publiques, les membres du Conseil permanent de la jeunesse et même un regroupement de communautés religieuses.

Les partis de l'opposition à l'Assemblée nationale ont aussi déposé cette semaine deux projets de loi visant à concrétiser ces demandes de moratoire. Par contre, les deux textes risquent de n'avoir qu'un impact symbolique puisque les projets de loi présentés par l'opposition ne sont presque jamais adoptés. À plus forte raison, lorsqu'ils vont à l'encontre des intentions du gouvernement majoritaire, qui a déjà clairement dit non à toute forme de moratoire.

Le 22 octobre, nous vous avons fourni par courriel un projet de communiqué de presse. Nous vous invitons à le compléter et à l'acheminer aux médias dans vos régions. Le communiqué est également disponible au www.areq.qc.net. Il est important de faire connaître la position de l'AREQ qui réclame prudence et rigueur de la part de notre gouvernement dans ce dossier.



À surveiller en novembre



- ❖ **Rencontre de planification Quoi de neuf**
1^{er} novembre
- ❖ **Tournée du CE – Estrie (05)**
2 novembre (Sherbrooke)
- ❖ **Tournée du CE – Montérégie (09)**
3 novembre (St-Jean-sur-Richelieu)
- ❖ **Tournée du CE – Île de Montréal (06)**
4 novembre (Montréal)
- ❖ **Session de préparation à la retraite (SPR)**
Saguenay–Lac-St-Jean (02)
5 et 6 novembre
- ❖ **Conseil exécutif**
9 novembre
- ❖ **Tournée du CE – Québec–Chaudières-Appalaches (03)**
10 novembre (Québec)
- ❖ **Tournée du CE – Cœur et Centre-du-Québec (04)**
11 novembre (Trois-Rivières)
- ❖ **Session de préparation à la retraite (SPR)**
Bas-St-Laurent–Gaspésie–Les Îles–Côte-Nord (01)
12 et 13 novembre
- ❖ **Comité des Statuts et Règlements**
16 et 17 (a.m.) novembre
- ❖ **Rencontre des responsables régionaux de l'action sociopolitique**
17 (p.m.) et 18 (a.m.) novembre
- ❖ **Rencontre des responsables régionales de la condition des femmes**
18 novembre
- ❖ **Session de préparation à la retraite (SPR)**
Québec–Chaudière-Appalaches (03)
19 et 20 novembre
- ❖ **Comité national de l'environnement et du développement durable**
23 novembre
- ❖ **Rencontre des responsables régionaux en environnement et développement durable**
Québec–Chaudière-Appalaches (03)
24 novembre
- ❖ **Comité national de la condition des hommes**
25 novembre
- ❖ **Groupe de travail sur le contenu du congrès**
30 novembre

La situation économique des femmes âgées



Fédération des femmes
du Québec

Le 18 novembre, le Conseil d'administration de l'AREQ, ainsi que les comités nationaux et les personnes responsables régionales des dossiers de la condition des femmes et de l'action sociopolitique, rencontreront le Comité femmes âgées de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) pour recevoir le fruit de ses réflexions sur la situation économique des femmes âgées et pour échanger sur nos perceptions et nos pistes d'action.

Santé et personnes âgées : de nouveaux arguments

Afin d'étayer votre argumentaire visant à démystifier le discours actuel à l'effet que le vieillissement représente un coût important pour la société, notamment au regard de la santé, différents outils vous seront fournis au cours de la présente année.

Ainsi, l'allocution de madame Micheline Boivin, sociologue, prononcée dans le cadre du dernier Conseil national de l'AREQ, sera déposée au cours des prochains jours sur le site web de l'Association, dans la section « DOSSIER/Projet SIRA Santé ». La démographie, la situation des personnes âgées en matière de santé, d'occupation du temps et de revenu, le coût du vieillissement pour la santé et pour les prestations de retraite de même que la contribution socioéconomique des personnes âgées à la société sont les thèmes abordés dans cette présentation intitulée *Le vieillissement de la population est-il vraiment une catastrophe pour la société?*



Dans un même ordre d'idée, vous trouverez également sur le site les résultats complets de l'enquête effectuée auprès des membres de l'AREQ et de la FADOQ peu après qu'ils aient été rendus publics.

N'oubliez pas que l'on préfère parler avec vous que de parler de vous...

La Marche mondiale des femmes



La participation des femmes de l'AREQ aux actions locales et régionales de la Marche, ainsi que pour la finale à Rimouski fut vraiment impressionnante. On nous a raconté que dans un secteur comptant 140 membres, une dizaine d'entre elles avaient participé à une activité. Ce fut aussi une belle occasion d'unir nos efforts aux groupes de femmes dans les régions.

Nos remerciements et toute notre reconnaissance à celles d'entre vous qui ont fait de cet événement un tel succès.

L'AREQ sur la place publique (communiqués)

22 octobre

Gaz de schiste : l'AREQ réclame un moratoire

Vous pouvez consulter tous les communiqués de l'AREQ au www.areq.qc.net

Les réponses du gouvernement ne sont malheureusement pas à la hauteur de cette belle mobilisation. Pour consulter les fiches analytiques de ces réponses, cliquez ici.

<http://www.ffq.qc.ca/2010/10/publication-des-fiches-analytiques-des-reponses-du-gouvernement/>



AREQ (CSQ)

Une association regroupant plus de 54 000 personnes retraitées de l'éducation et des autres services publics

COORDONNÉES :

320, rue St-Joseph Est
Bureau 100
Québec (Québec)
G1K 9E7

TÉLÉPHONE :

418 525-0611
1 800 663-2408

TÉLÉCOPIE :

418 525-0769

COURRIEL :

areq@csq.qc.net

www.areq.qc.net

Le Focus est un bulletin mensuel d'information destiné principalement aux personnes présidentes des régions et des secteurs de l'AREQ.

COORDINATION :

Dominic Provost

Conseiller en communication

provost.dominic@csq.qc.net

CONCEPTION :

Annie Brochu

Secrétaire affectée aux communications, sociopolitique et condition des femmes

brochu.annie@csq.qc.net

Assurance voyage

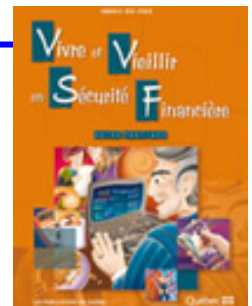


Dans le plan Assureq, votre protection d'assurance annulation de voyage prévoit le remboursement des frais de la portion non utilisée et non remboursable de la partie terrestre des frais de voyage payés à l'avance advenant le cas où vous deviez anticiper ou retarder le retour de votre voyage?

Une demande de prestations devrait alors être soumise à la SSQ accompagnée des preuves justificatives telles que les reçus pour les arrangements terrestres. Ces reçus doivent inclure les contrats émis officiellement par l'intermédiaire d'une ou d'un agent de voyages ou d'un commerce accrédité dans lesquels il est fait mention des montants non remboursables en cas d'annulation. La personne assurée doit transmettre une preuve écrite à la SSQ de sa demande de remboursement ainsi que les résultats de cette demande.

Affaires financières – un guide fort pertinent

Doris Dumais, conseiller à l'AREQ, vous recommande un guide pratique à la fois utile et informatif. Il s'agit de « Vivre et vieillir en sécurité financière ». Cet ouvrage, réalisé par le Conseil des aînés, traite entre autres des sujets suivants : revenus des aînés, travail et retraite, fiscalité pour les aînés, consommation des aînés et droits en matière de finances. Il est en vente chez votre libraire dans la section Les Publications du Québec, au prix de 25,95 \$.



L'eau embouteillée et vous (2^e partie)

Saviez-vous que...

- L'Institut Polaris estime qu'un tiers de l'eau en bouteille vendue au Canada est de l'eau du robinet surtraitée.
- À l'échelle provinciale, le Québec se prépare à imposer en janvier prochain une redevance sur l'utilisation de l'eau par les grands embouteilleurs de la province. Un projet de loi est à l'étude. S'il est adopté, il pourrait prendre la forme d'une taxe de 0,00007 \$ – ou sept millièmes de cent – par litre d'eau souterraine puisée à des fins commerciales et revendue par la suite environ 2 \$. Les eaux d'aqueduc ne sont pas visées par ce cadre législatif en formation.
- Entre 2005 et 2008, les bouteilles d'eau ont représenté 90 % de l'augmentation des contenants recyclables ici, selon Recyc-Québec.

